

Motion approuvée par le BN du SNESUP le 6 janvier 2009

Des réformes engageant l'avenir de toute l'université française dans plusieurs de ses aspects essentiels - formation et recrutement des futurs professeurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et des CPE - sont actuellement en cours d'élaboration au sein des Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les [membres du conseil XXX / les soussignés] considèrent comme inacceptables les conditions dans lesquelles cette réforme est mise en place et s'inquiètent de la détérioration qu'elle entraînerait dans la formation des enseignants et, en conséquence, dans le service public d'éducation.

Leurs préoccupations portent en particulier sur :

- la superposition, au milieu de la même année d'études, de la préparation aux épreuves du concours, de la formation au métier d'enseignant, et des travaux d'études et de recherche conditionnant l'obtention du Master ;
- La réduction, pour de pures raisons financières, du nombre des épreuves des concours de recrutement et la modification de leur contenu qui, si le projet actuel était mis en œuvre, ne garantirait pas que les enseignants recrutés aient bien les compétences et les savoirs nécessaires pour assurer leurs missions ;
- Une conception de la formation professionnelle qui l'oppose aux savoirs scientifiques et la réduit à un apprentissage de bonnes pratiques transmises par des pairs chevronnés pendant la première année d'exercice en responsabilité devant les élèves,
- La suppression d'une année de stage salarié de formation et les problèmes pécuniaires que poserait, de façon désormais plus aiguë, l'allongement des études pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement ;
- Le danger que la mastérisation des enseignants soit détournée par le gouvernement pour diminuer le nombre de postes de fonctionnaires en leur substituant des précaires détenteurs, notamment, d'un master.

Les [membres du conseil XXX / soussignés] demandent que soit revu en totalité ce dossier de façon à parvenir à une véritable mastérisation de la formation des enseignants.

Ce qui suppose de :

- Revoir la conception même de la réforme et en particulier le couplage master-concours ;
- Revoir les modalités et les contenus envisagés par la réforme pour les concours ;
- S'appuyer sur le potentiel des personnels en IUFM et dans les universités qui concourent à la préparation des concours et à la formation ;
- Développer les coopérations et non les concurrences entre universités ;
- Financer les revenus des étudiants suivant une formation au métier d'enseignant (bourses sociales, allocations, pré-recrutement, salaire de fonctionnaire stagiaire) ;
- Programmer des créations de postes aux différents concours en fonction des besoins réels de l'Éducation Nationale.

En conséquence, les [membres du conseil XXX / soussignés] demandent solennellement aux pouvoirs publics la révision totale de ce projet de réforme.

Ils exigent l'ouverture d'une négociation sérieuse pour une toute autre réforme, garantissant une formation professionnelle de qualité et un recrutement sur la base de concours nationaux. Cette négociation doit se faire avec tous les acteurs de la vie éducative et universitaire, sans lesquels aucune réforme digne de ce nom ne saurait réussir.

Dans l'attente de cette négociation, qui pourrait prendre la forme d'une Conférence nationale sur la Formation des Maîtres, les [membres du conseil XXX / soussignés] :

- demandent le maintien des concours dans leur forme actuelle pour la session 2010 avec un nombre de postes réévalué ;
- [décident/demandent à leurs conseils] de ne pas remonter au Ministère les maquettes de master "enseignement", en coordination avec les autres universités ;
- s'adressent à la CPU et à la CD-IUFM pour qu'elles se fassent les relais de ces demandes.

Ils appellent à informer les étudiants et la population des enjeux et des risques de la réforme et de l'affaiblissement programmé du service public d'éducation.